

## **Manche. Le silence en signe de protestation pour les syndicats d'enseignants**

*Tendance Ouest*

2 minutes

---

Un Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) s'est tenu ce mardi 4 février à la préfecture de Saint-Lô, pour examiner la préparation de la prochaine rentrée de septembre 2020 dans les collèges et lycées de la Manche. Lors du dernier comité technique, toutes les organisations syndicales s'étaient retirées et avaient refusé de siéger en raison des suppressions de postes dans le second degré et de la réforme du bac. Cette fois-ci, les représentants syndicaux ont bien siégé, mais ils sont restés totalement silencieux après avoir lu, chacun, un texte évoquant le si peu de considération du ministre de l'Éducation nationale pour les enseignants comme pour les élèves.

### **Trois suppressions dans les collèges, 39 dans les lycées**

À la prochaine rentrée de septembre 2020, trois postes seront supprimés dans les collèges de la Manche et 39 le seront dans les treize lycées publics du département. Pour rappel, 22 postes avaient déjà été supprimés dans les collèges manchois lors de la précédente rentrée de 2019.

Écoutez Pascal Roger du SNES FSU de la Manche.

La réforme du bac ne passe pas non plus : mal préparée, mal anticipée, les enseignants évoquent même un problème d'équité.

Les syndicats d'enseignants se retrouveront dans la rue, le jeudi 6 février à Saint-Lô et à Cherbourg dans le cadre d'une nouvelle journée d'action contre la réforme des retraites.

Concernant la carte scolaire dans le premier degré, elle devrait être connue fin mars 2020 après les élections municipales, mais une dizaine de postes d'enseignants pourraient être supprimés.